

Vous pourrez retrouver la déclaration liminaire de la CGT Finances 31 sur notre site internet local à l'adresse : <https://31.cgffinancespubliques.fr/chs-ct/compte-rendus/article/chsct-du-22-octobre-2021-declaration-liminaire>

Les directeurs ont eu quelques réactions à la lecture de notre déclaration. Les représentants de la DRFiP considère que l'ISST est suffisamment associés aux projets. La CGT a regretté que cette association soit souvent réservée aux projets ayant une incidence immobilière, mais plus rarement lorsqu'il s'agit d'aménagement d'espaces de bureau (notamment au CDIF de Muret et au SIP du Mirail en ce moment). L'ISST lui-même a confirmé ceci, considérant toutefois comme « satisfaisant » le niveau d'association aux projets.

**Concernant le chauffage à la Cité administrative**, la DRFiP a réaffirmé que le 29 septembre, un message avait été adressé au régisseur de la Cité pour stopper la climatisation (la DRFiP n'est, hélas à ce niveau, pas vraiment concernée) et prévoir la mise en route du chauffage. Il se confirme également que la date effective de remise en route du 18 octobre a été prise en accord avec le régisseur.

L'ISST a répondu (un peu a posteriori pour le coup) à notre question sur le déploiement de 18 convecteurs électriques d'appoint dans le bâtiment D : « **C'est un peu du poker par rapport à l'installation électrique** ». Force est de constater que le poker devient le jeu préféré de nos hiérarques dans de nombreux domaines.

Par contre, il a été précisé par le représentant de la DRFiP qu'un jour de chauffage coûtait entre 1 500 et 2 000 euros de gaz. Voilà révélé le cœur du problème ! Dix jours de report dans la mise en route du chauffage, c'est une économie de 15 à 20 000 euros pour l'État. **Les collègues qui se sont gelés pendant une bonne semaine se consolent en se disant que cela aura servi à recruter un cadre C supplémentaire ! Ah non, ce n'est pas comme cela que ça fonctionne !? Qu'est-ce qu'on est naïfs, à la CGT !** En tout état de cause, une chose est sûre, c'est que si la situation se reproduit, le directeur régional aura droit à la visite d'une délégation de collègues qui viendront profiter de la douce chaleur des locaux de la rue des Lois (rien ne vaut ces bonnes vieilles demeures aux murs épais qui hébergent parfois les « premiers d'entre nous »)



Crée un emploi  
Coupe ton  
chauffage !

### **Actualités sanitaires :**

A la DRFiP, rien de neuf à ce niveau-là. Le nombre de cas positif est de 104 depuis mars 2020, ce qui démontre la pertinence. **La médecin de prévention nous a informé que le taux d'incidence était de 30 pour 100 000, donc relativement faible.** Elle a rappelé la nécessité du respect des gestes barrière et de l'aération des bureaux, en mettant l'accent sur les conditions hivernales qui accentuent les risques de transmission.

A notre question concernant le retour des agents vulnérables, la DRFiP a répondu que le retour des agents serait progressif, si l'aménagement de poste était validé par les médecins de prévention, avec mesures barrière renforcées. Les encadrants ont été sensibilisés au niveau management et il y a accompagnement de la cellule CVT.

- **les stagiaires contrôleurs ENFIP** qui ont débuté leur scolarité en distanciel depuis le 01 octobre subissent actuellement des visites auprès des médecins du travail pour un retour en présentiel. Cela n'est pas sans poser problème, notamment dans le cas de familles monoparentales avec enfants scolarisés : un retour de certains stagiaires en présentiel dans les prochaines semaines aurait pour conséquence 3 rentrées scolaires en 8 mois. Notre demande de prise en compte des situations particulières a été transmise à la direction nationale ENFIP. Bien évidemment, la CGT suit en parallèle les stagiaires concernés

### **Budget :**

La CGT bataille depuis le 1<sup>er</sup> janvier sur le financement de fauteuils de bureau pour les télétravailleurs. Le mal de dos n'étant plus à présenter en tant que « mal du siècle », nous avons martelé toute l'année nos arguments en

faveur d'un co-financement à 50 %, au titre de l'exemplarité, pour l'achat de ces équipements. C'est chose faite puisque **180 fauteuils seront commandés et disponibles d'ici la fin de l'année.**

### **Questions diverses :**

- **Refus d'aménagement de poste à l'INSEE :** la CGT est intervenue au sujet du refus d'aménagement de postes préconisés par les médecins de prévention en matière de télétravail.

La DG de l'INSEE aurait, au travers d'une circulaire spécifique, l'objectif faire revenir les agents en présentiel, pour conforter le collectif de travail.

Le président du CHSCT a exposé que ces refus étaient possibles et l'ISST a précisé qu'il était nécessaire que le refus soit motivé. Nos représentants, après avoir constaté que des fonctionnaires des finances en pareille situation que les collègues concernés avaient vu leur poste aménagé, ont validé la possibilité d'une délibération sur le sujet adressée au directeur de l'INSEE. Celle-ci a été votée unanimement.

- **Équipement des télétravailleurs à la DRFiP :** nous avons sollicité un point sur la situation des agents dont le télétravail a été validé dans Sirhius et qui sont en attente de matériel. Le représentant de la DRFiP nous a répondu que 200 PC portables étaient en cours de livraison et une vingtaine déjà en préparation par l'ESI. 68 % des collègues sont équipés à ce jour dans le département, dont 414 sont télétravailleurs réguliers et 294 ponctuels. Aucun refus de télétravail n'a été constaté.

**Nous rappelons donc aux collègues que le refus de l'encadrement lors de l'entretien individuel n'est pas un refus. Il leur appartient de saisir leur demande dans Sirhius et demander ce qu'ils souhaitent. L'argument du « pas de télétravail le mercredi, ce n'est pas fait pour garder les enfants » ou « pas de télétravail le lundi ou le vendredi, ça ne sert pas à rallonger le week-end », cela s'appelle de la discrimination et c'est passible d'un recours en justice ! En cas de refus, l'agent pourrait saisir la CAP locale pour discuter de la motivation du refus.**

En matière d'équipement toujours, **nous avons demandé à la DRFiP de réfléchir à l'achat de sacs à dos et de sacs à roulettes pour le transport du matériel de télétravail.**

- **Agents en situation de handicap et concours :** pas de nouvelle de la délibération votée par le CHSCT à notre initiative et transmise à la DGFIP, afin que les frais de consultation de médecin agréé (pour obtenir un temps d'examen supplémentaire) soit remboursés par l'administration ou que l'agrément puisse être délivré par les médecins de prévention. **Nous allons prendre l'attache de nos représentants en CHSCT ministériel sur ce sujet.**

- **Soutien aux CDIF :** un plan d'action est en cours, notamment en matière de formation de certain agents de l'EDR

- relance de la CGT sur la question de **locaux attribués aux personnels de ménage sur les sites :** une réunion des gestionnaires de sites a eu lieu mais le représentant de l'administration n'a pas su nous dire si la question avait été abordée. A relancer donc ...

- **Nouvelle proposition sur la discrimination :** le fait de traiter une personne de manière différente en raison de son origine, de son appartenance ou non appartenance, vraie ou supposée à une ethnie, une nation ou une race fait partie des 25 critères de discrimination définis par la loi. La CGT demande qu'une intervention de la cellule CVT soit programmée sur l'ensemble des services sur ce thème sur le même modèle que la précédente intervention faite sur le harcèlement.

A ce propos, **la CGT Finances publiques 31 organisera deux heures trimestrielles d'informations syndicales sur le thème des discriminations le mercredi 24 novembre de 14h à 16h à la salle des Ventes de la Cité administrative.** Nous reviendrons vers vous pour davantage de détail sur cette rencontre.

**Vos représentants à ce CHSCT :**

*Stéphane BOY, Henri CATHALA (DRFiP) – Christophe PAGES, Christophe RIBOULEAU (Douane)*



**Prochaine réunion le mardi 23 novembre 2021**